

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie Locale et de la Politique de la Ville

Démocratie locale

REF : DDLPV2010013

Signataire : MA

OBJET : Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis à la ville d'Aubervilliers - centre social d'Aubervilliers - au titre de l'accompagnement « Sorties familiales et/ou projets jeunes »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°326 du 17 décembre 2010 approuvant la signature des conventions d'aide financière à l'investissement et de prestation de service « centre social » avec la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine Saint Denis ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Considérant la demande de subvention sollicitée par la commune d'Aubervilliers au titre du centre social dans le cadre de l'accompagnement « Sorties familiales et/ou projets jeunes » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis ;

Considérant que pour percevoir l'accompagnement financier de 720 euros alloué par la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine-Saint-Denis à la commune d'Aubervilliers au titre du centre social dans le cadre de l'accompagnement « Sorties familiales et projet jeunes » pour l'année 2010, une convention doit être signée entre la ville d'Aubervilliers et cet organisme ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire à signer la convention n°10-053 avec la Caisse d'Allocations familiale de la Seine Saint Denis et à percevoir la subvention afférente de 720 euros.

Pour le Maire

L'adjoint délégué